

Pour encourager et répandre un intérêt plus vif dans l'aéronautique et sa meilleure connaissance, le ministère de la Défense Nationale depuis 1928 vient en aide à 22 clubs d'aviation en fournissant des avions légers et en les subventionnant; ces clubs sont ceux de: Halifax, Cap-Breton, Saint-John, Montréal, Brant-Norfolk, Fort William, Hamilton, Kingston, London, Ottawa, St-Catharines, Toronto, Border Cities, Kitchener, Brandon, Winnipeg, Moose Jaw, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Plusieurs aérodromes ont été établis grâce à cette initiative. Les détails du nombre de membres, d'avions, de hangars, d'envolées, etc. des clubs d'aviation paraissent séparément dans les tableaux.

La Police Montée Canadienne.—Depuis que la Royale Gendarmerie à Cheval canadienne a assumé, en 1932, le service préventif, elle se sert d'aéroplanes sur une grande échelle. En 1938, elle y a eu recours dans son travail le long de la côte de l'Atlantique et le bas du golfe St-Laurent, employant trois avions DeHavilland Dragonfly avec base terrienne à Moncton, N.-B. Les opérations commencèrent le 19 mai pour continuer jusqu'au 23 nov.; il y a eu 229 patrouilles particulières, comprenant 736 heures de vol. Ces patrouilles se faisaient conjointement avec le travail du service préventif et des informations, et les observations sur les mouvements de vaisseaux suspects au large étaient transmises au poste de radio de Shédiac, N.-B. Il y avait aussi contact permanent avec les croiseurs et les bateaux-patrouille de la R.G.C.C. au moyen de "messages lâchés". La section de l'Aviation a démontré sa grande utilité au service préventif et le fait que ces avions se trouvaient en patrouille a eu un grand effet moral sur les contrebandiers de liqueurs. Au cours de la saison ces avions ont été appelés à aider à localiser des vaisseaux et des équipages manquant à l'appel et à deux reprises ils ont réussi à localiser les manquants.

Opérations provinciales.—Le service aérien provincial d'Ontario possède 28 avions pour la protection des forêts contre l'incendie, pour le transport et la photographie aérienne dans le nord de la province. Le service d'aviation du Manitoba, en 1938, a utilisé 4 avions pour la protection des forêts sous la direction du service forestier. Le ministère des Terres et Forêts du Nouveau-Brunswick a aussi utilisé un avion en 1938. Les autres provinces ont confié à des pilotes commerciaux les travaux nécessitant l'usage d'avions.

Aviation commerciale.—En 1938, la principale activité des compagnies d'aviation commerciale du Canada a été le transport des passagers, des marchandises et des matières postales dans les terrains miniers des régions les plus reculées du pays. Elle comprend en outre la patrouille des forêts contre l'incendie, le relevé des futaies, la photographie aérienne, l'enseignement de l'aviation, la publicité, le transport de passagers sur de petites distances, etc., dans diverses parties du pays.

Aéroposte.—Des services réguliers d'aéroposte ont été établis en décembre 1927. Les statistiques des services d'aéroposte, indiquant les routes parcourues, le millage et le volume du courrier transporté au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars 1937, se trouvent au tableau 6, p. 772, dans la partie de ce chapitre traitant des Postes.

Section 2.—Aéroports et avions.

Sous-section 1.—Facilités d'atterrissage.

Le noyau du grand réseau d'aérodromes et de champs d'atterrissage énuméré plus bas qui doit constituer le service transcanadien est formé par les aéroports municipaux ou d'aéroclubs que l'on trouve dans la banlieue des plus grands centres